

La grève chez SFR s'accompagne d'une plainte pour escroquerie

La grève prévue demain, mardi 6 septembre, chez SFR s'annonce « *pas trop mal* » aux dires de Damien Bornerand, délégué syndical central à la CGT. Le mouvement se traduira notamment par des rassemblements prévus un peu partout en France, devant les sites SFR et les boutiques. « *Je pense que la mobilisation devant les boutiques devrait être assez forte* », espère le délégué syndical. Ce sera notamment le cas à Marseille, Nantes, Bordeaux, Lens ou encore Paris, où les salariés rassemblés devant la boutique des Champs-Élysées devraient rejoindre le mouvement de protestation au siège de SFR, à Saint-Denis.

Rappelons que la CGT et, à l'origine, la CFE-CGC ont appelé à la grève pour protester contre l'annonce du futur plan de suppression de 5 000 emplois. Sans oublier les 2 000 externalisations prévues vers des filiales d'Altice. Ce plan, dit « *New Deal* », entrera en vigueur en juillet 2017 dans la foulée de la fin de la période de 3 ans de maintien des emplois sur laquelle s'était engagé Patrick Drahi, actionnaire de SFR via la holding Altice. Par ailleurs, 1 000 salariés de la branche distribution, non concernée par cet accord, sont appelés à partir d'ici la fin de l'année. Ce plan a été signé par la CFDT et l'Unsa, syndicats majoritaires chez SFR. La CGT refuse pour sa part la suppression des emplois et « *la dégradation annoncée des conditions de travail qui va avec* ». La Centrale demande l'ouverture de négociations avec la direction.

1 200 départs contraints

Difficile de connaître à l'avance l'impact de la mobilisation. « *Nous n'avons pas de réactions hostiles, ce qui est déjà un premier indicateur* », estime Damien Bornerand. Qui ajoute que « *le rassemblement au siège entre midi et 14 heures permet aussi à ceux qui ne souhaitent pas être mal vus de leur direction de pouvoir venir discuter sans forcément se mettre en grève* ». Ce pourrait notamment être le cas de la vingtaine de salariés chargés de la supervision du réseau de Numericable-Completel. Initialement, ils prévoyaient un arrêt de travail dans les jours qui suivaient la grève nationale, en marge de l'appel national, pour protester contre les conditions d'intégration de leur filiale au sein du groupe SFR, intégration effective depuis le 1er septembre. Une initiative aujourd'hui suspendue, selon nos informations. Ils devraient « *profiter de la grève de demain pour rencontrer [leurs] nouveaux collègues et trouver des points d'accord pour une meilleure organisation de [leur] mouvement* », nous explique une source qui souhaite conserver l'anonymat. La CGT espère également entraîner les salariés des centres d'appels de Téléperformance, sous-traitant de SFR, [également impactés par la politique de réorganisation de l'opérateur](#).

La CGT risque néanmoins de se retrouver bien seule. Tout en se disant solidaire du mouvement, la CFE-CGC a changé de stratégie, alors que la direction de SFR doit évoquer la stratégie et les orientations du groupe aux syndicats le 22 septembre prochain. « *Nous préférons attendre ce qui va être présenté avant de décider quoi faire* », justifie Sana Iffach, déléguée centrale CFE-CGC. « *On se dit que la grève de demain est un peu prématurée.* » Le syndicat n'est cependant pas resté les bras croisés depuis l'annonce du « *New Deal* » et a choisi une stratégie plus agressive. « *Nous attaquons la*

direction pour escroquerie », annonce la syndicaliste. Qui fait référence à l'accord de préservation de l'emploi pris par Patrick Drahi auprès du gouvernement à l'époque du rachat de SFR par Numericable. « *Hors, il y a eu 1 200 départs contraints depuis.* » Une plainte a été déposée la semaine dernière auprès du greffe de Paris. A défaut d'une double grève, SFR hérite donc d'une double peine.

Lire également

[Résultats : SFR toujours dans le rouge pour cause de refinancement](#)

[SFR : plan de départs volontaires acté, grève en perspective](#)

[SFR pressé de licencier, les syndicats contestent](#)

crédit photo © satori - Fotolia.com